

Tonner Drones accueille un actionnaire à long terme

Schiltigheim, le 11 décembre 2024, 08h00, Tonner Drones ('la Société') a été informée hier, 10 décembre, qu'un groupe d'investisseurs a conclu un accord avec Jean François Ott, ancien directeur de Tonner Drones, pour reprendre ses actions dans la société.

Le groupe d'investisseurs était déjà impliqué dans Tonner Drones au cours des derniers mois et est toujours impliqué pour soutenir et financer l'entreprise. Ils connaissent la direction et sa politique. Les investisseurs soutiennent la nouvelle stratégie et reconnaissent le potentiel de Tonner Drones. L'un des investisseurs a constitué une participation de 15 millions d'actions. Cet investisseur a indiqué qu'il avait une vision à plus long terme pour cette participation de plus de 5 %.

Jean François Ott, ancien président du conseil d'administration, a informé la société qu'il ne détenait plus d'actions de Tonner Drones après cet accord.

Tonner Drones se réjouit que cette pression de vente ait désormais disparu du marché. Suite à l'accord de règlement signé en septembre et approuvé par les actionnaires en octobre, M. Ott a été autorisé à vendre un maximum de 8 % du volume quotidien.

« Je suis honoré de bénéficier du soutien des d'actionnaires qui reconnaissent le potentiel de Tonner Drones », a déclaré Diede van den Ouden, CEO. « Depuis mon arrivée, mon objectif a toujours été de limiter au maximum la dilution et la pression de vente. Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape importante vers un avenir prometteur pour Tonner Drones, en créant les conditions nécessaires à la création de valeur pour les actionnaires. »

Fin du communiqué de presse

À propos de Tonner Drones : Tonner Drones développe des technologies pour le secteur de la logistique. Tonner Drones détient des participations importantes dans certains fabricants de drones français prometteurs. La stratégie de Tonner Drones consiste à tirer parti de ses participations dans ces entreprises par le biais d'une gestion active des actifs. Des revenus supplémentaires peuvent être générés par les redevances sur les brevets détenus par Tonner Drones. Tonner Drones n'envisage pas de posséder une usine ; cependant, elle est déterminée à conserver la R&D pour ses produits et systèmes en France.

En cas de doute, le texte anglais du communiqué fera foi.

Les actions de Tonner Drones sont cotées sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR001400H2X4).

Plus d'informations sur www.tonnerdrones.com: / contact@tonnerdrones.com

Communication financière
investors@tonnerdrones.com

Avertissement

Concernant les mérites de toute transaction ou la prise de toute décision d'investissement. Il ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement de la part de Tonner Drones (ou de toute autre personne) concernant la valeur actuelle ou future des activités de TonnerDrones, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif de TonnerDrones.

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les convictions et les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles elles reposent, des déclarations concernant des plans, des objectifs, des intentions et/ou des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations et des services futurs et le développement de produits, ainsi que des déclarations concernant des performances ou des événements. Ces déclarations sont généralement identifiées par les termes "s'attendre à", "anticiper", "croire", "avoir l'intention de", "estimer", "planifier", "projeter", "pouvoir", "devoir" ou la forme négative de ces expressions et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne garantissent pas les performances futures et sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses concernant TonnerDrones et ses filiales et investissements, les tendances de leurs activités, les dépenses d'investissement et les acquisitions futures, les développements relatifs aux passifs éventuels, les changements dans les conditions économiques mondiales ou les principaux marchés de TonnerDrones, les conditions concurrentielles du marché et les facteurs réglementaires. La réalisation de ces événements est incertaine ; leur issue pourrait s'avérer différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter de manière significative les résultats escomptés. Les résultats réels peuvent différer matériellement de ceux anticipés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué de presse est faite à la date du présent communiqué de presse. Sauf si la loi applicable l'exige, TonnerDrones ne s'engage pas à réviser ou à mettre à jour les déclarations prévisionnelles en tenant compte de nouvelles informations ou d'événements futurs.

